



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

du

Jeudi 12 Mars 2015

L'Assemblée Générale des Membres de l'Association des Ami(e)s, Ancien(ne)s Élèves et Professeurs du lycée « Amiral de Grasse » (A.L.A.G.) s'est réunie le Jeudi 12 Mars 2015, à GRASSE – salle de l'amphithéâtre du lycée « Amiral de Grasse » - 20 avenue Sainte-Lorette.

La séance est ouverte à 18h 00, et conduite par le Président Simon GUERIN; le secrétariat est assuré par Rémi KRISANAZ.

32 adhérents ont émargé le registre des présences ; 17 s'étaient excusé(e).

1 – Propos de bienvenue de Simon GUERIN

Le Président remercie les participant(e)s pour leur fidélité et leur présence. Il remercie également Madame Nicole DUBOIS, Proviseur du Lycée « Amiral de Grasse » pour son accueil dans l'établissement, et la mise à disposition de l'amphithéâtre pour la tenue de nos travaux. Il souligne l'importance des travaux de la soirée, notamment quant à l'évolution proposée pour l'avenir de notre Association.

En préambule, il évoque avec tact et émotion la mémoire des anciens élèves et anciens professeurs du lycée disparus au cours de l'année écoulée.

2 – Rapport moral et d'activité

Le Président, s'appuyant sur la lecture des dispositions de l'article 2 des Statuts de l'Association, rappelle qu'ALAG a pour buts :

- de resserrer les liens d'estime et de fraternité entre toutes les Personnes ayant fréquenté ou fréquentant l'établissement, à quelque titre que ce soit (Élèves, Professeurs, Personnels d'éducation, d'administration et technique, Surveillants, Parents d'élèves),
- de maintenir la mémoire de l'établissement, de regrouper tous documents utiles pour son histoire, quels qu'en soient la nature et le support,
- de favoriser les liens et les rencontres entre élèves anciens et actuels,
- de promouvoir et de valoriser l'image de l'établissement,
- d'encourager la réussite des élèves.

Si les deux premiers objectifs ont été assez bien approchés, de gros progrès restent à faire au cours de l'année qui vient, notamment en direction des jeunes élèves actuellement scolarisés dans l'établissement.

Le Secrétaire détaille les activités de l'année 2014 :

- Mémoire de l'établissement
 - Recueil de documents, photos de classes, listes d'élèves,
 - Témoignages sur d'ancien(ne)s Professeurs disparu(e)s
 - Monographies d'ancien(ne)s Professeurs disparu(e)s
 - Recherches historiques concernant les noms d'élèves et de Professeurs morts lors de la Première Guerre Mondiale, figurant sur la plaque commémorative du couloir d'entrée de l'établissement,
- Resserrer les liens d'estime et d'amitié
 - Essai de sortie culturelle à Vaison-la-Romaine (Vaucluse) en septembre 2014

- Favoriser les liens entre ancien(ne)s élèves et élèves actuels
 - Participation au Conseil d'administration du Lycée (Simon GUÉRIN y siège ; le nouveau Président devra lui succéder dans cette charge)
 - Constitution d'un Club UNESCO
 - Rencontre avec les responsables de la Maison du lycéen.

3 – Rapport financier

Georges GILLI, Trésorier, présente les comptes de l'année et donne la situation en fin d'exercice (Cf. tableau joint).

4 – Rapport du vérificateur aux comptes

Le Président lit le rapport du Vérificateur aux comptes, Charles CUDENNEC

5 – Discussion de l'ensemble des rapports (moral – activité – financier) et vote

Le débat est riche, positif, comprend plusieurs propositions que le Conseil d'administration devra examiner pour s'assurer de leur faisabilité.

Les rapports sont adoptés à l'unanimité et quitus est donné à l'équipe sortante.

6 – Fixation de la cotisation 2016

La situation financière d'ALAG étant saine, et permettant de faire aux charges prévisibles, il est décidé de reconduire le même montant de la cotisation pour l'exercice suivant, conformément aux dispositions de l'article 6.1, soit 10, 00 € par personne pour l'exercice 2016.

7 - Election du Conseil d'Administration

Conformément aux dispositions de l'article 9 des nouveaux Statuts, il est procédé à l'élection des membres du Conseil d'administration ; il se trouve ainsi composé :

Mmes Andrée ACHARD – Françoise MAUREL – Laurence CASTANET – Annette SCHILLER,

Mrs Jean-Pierre BAGNIS – François CROUSILLAC – Paul EUZIÈRE – Georges GILLI – Simon GUÉRIN – Rémi KRISANAZ – Pierre MAIRE – Alexandre MARTIN – Joseph NOBILI.

Dans la foulée, il est procédé à l'élection du Bureau : Président > Rémy KRISANAZ (en remplacement de Simon GUÉRIN) – Trésorier > Georges GILLI (renouvelé dans la fonction) – Secrétaire > Simon GUÉRIN (en remplacement de Rémy KRISANAZ)

8 – Election du (des) Vérificateur(s) aux Comptes

Conformément aux dispositions de l'article 15.5 des nouveaux Statuts, est élu Charles CUDENNEC.

9 - En conclusion, le Président Simon GUÉRIN appelle chacun(e) au travail, et exprime sa confiance dans l'avenir de notre Association.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19h 40.

Le SECRETAIRE

Simon GUÉRIN

Le PRESIDENT

Rémi KRISANAZ

les ami(e)s du lycée

A.L.A.G. au 31/ 12/2014

compte au 31/12/2013 4935.09 €

RECETTES 784,60 €

Cotisations 2014 705,00 €

46 cotisants

Intérêts liv.A 2014 79,60 €

DÉPENSES 788,38 €

Marbrerie 600,00 €

Hosteur 85,97 €

(2015,2016,2017)

Cartouches imp 22,00 €

MAIF assurances 2015 80,41 €

Compte au 31/12/2014 + 4931,31 €